

DOSSIER N° : XYZ-2024-1789

CLIENT : Maître Alain DUBOIS

OBJET : Surveillance discrète d'une personne dans le cadre d'une procédure civile

PERSONNE SURVEILLÉE : Monsieur X

PÉRIODE DE SURVEILLANCE :
Du 13/05/2024 au 17/05/2024

RAPPORT RÉDIGÉ LE : 20/05/2024

AGENT(S) OPÉRATIONNEL(S) :

- Enquêteur 1 (réfèrent)
- Enquêteur 2 (appui)



1. OBJET DE LA MISSION

À la demande de Maître Alain DUBOIS, il nous a été confié une mission de surveillance et d'observation de Monsieur X, dans le cadre d'une procédure civile en cours.

Cette mission a pour objectif d'établir ses activités, déplacements, fréquentations et mode de vie.

2. HISTORIQUE

DATE	ÉLÉMENTS CONNUS
02/05/2024	Réception du dossier et des éléments fournis par le client. Objectif : Vérifier le train de vie et les activités de Monsieur X, actuellement en arrêt maladie.
06/05/2024	Étude préalable du secteur : repérages diurnes et nocturnes au domicile et aux abords des lieux fréquentés (travail présumé, activités, loisirs).
08/05/2024	Mise en place du dispositif de surveillance.
13/05/2024 au 17/05/2024	Période de filature active et d'observations.
20/05/2024	Rédaction du présent rapport.

3. MOYENS DÉPLOYÉS

- 2 enquêteurs en alternance sur 5 jours.
- 1 véhicule banalisé.
- Matériel photographique professionnel.
- Appareils d'enregistrement (notes et horaires).
- Respect strict de la législation en vigueur et de la vie privée.



4. CHRONOLOGIE DES FAITS

LUNDI 13/05/2024

HEURE	LIEU	FAITS OBSERVÉS
07:28	Domicile – 93400 Saint-Ouen	Monsieur X quitte son domicile à pied, vêtu d'un survêtement noir, casquette et sac de sport.
07:42	Station-service – Saint-Ouen	Il fait le plein d'un véhicule Audi A4 Avant grise immatriculée XX-123-XX.
08:05	Salle de sport – 93210 La Plaine	Monsieur X entre dans une salle de sport et y reste jusqu'à 09:45.
10:15	Supermarché – La Courneuve	Courses effectuées, achats de produits non alimentaires.
11:30	Restaurant – La Courneuve	Déjeuner seul à une table en intérieur.
13:00	Domicile	Retour à son domicile.

5. ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES

Photo 1 – 13/05/2024 à 07:28
Départ du domicile



Photo 2 – 13/05/2024 à 07:42
Station-service



Photo 3 – 13/05/2024 à 08:05
Entrée dans la salle de sport



Photo 4 – 13/05/2024 à 10:15
Courses au supermarché



Photo 5 – 13/05/2024 à 11:30
Déjeuner au restaurant



Photo 6 – 13/05/2024 à 13:00
Retour au domicile



6. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

- Monsieur X ne s'est pas rendu sur un lieu de travail durant la période d'observation.
- Il dispose de temps libres importants en milieu de journée.
- Ses activités observées (sport, repas au restaurant, courses) sont incompatibles avec un arrêt maladie strict.
- Il adopte des comportements discrets et vigilants lorsqu'il quitte son domicile.